

Procès verbal du Conseil d'école du vendredi 18 mars 2016

Membres présents

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de mesdames Reure-Aubert, Tarizzo, Arnaud absentes excusées

FCPE : Nathalie Hergaux, Nathalie Coilly, Jessica Desprince-Yugye, Catherine Goursonnet, Celine Fernandes

APEV : Sylvie Bismuth, Marie Desarnaud, Marie Guitou, Muriel Mansion, Hélène de Clermont, Nicolas Berguet, Anne Cordier, Sidonie Mathias, Axelle Muller, Marie-José Wolf, Caroline de Vasconcelos Mota

Représentants de Maire : Anne Laurence Rouger, adjointe au maire, Céline Santos Nunes, responsable du pôle logistique, M.Mansoz, élu en charge des travaux

Responsable du temps méridien : Fanny Carles

Questions portées à l'ordre du jour

1/ Temps périscolaire : organisation de la pause méridienne sous la responsabilité de Fanny Carles

Les 15 classes sont réparties sur 3 services (11h45 -12h15- CP CE1/ 12h15-12h45-CE2/ 12h45-13h15-CM)

Les surveillants sont investis et motivés avec un bon esprit d'entraide : il y a peu d'absents. Cependant, certains d'entre eux se trouvent parfois en difficulté car ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour passer leurs consignes ou communiquer.

Les animateurs ont des postes précis repartis entre le préau, le réfectoire, un atelier, la cour. Ils sont positionnés sur deux lieux, un par heure. Les missions leur sont attribuées lors des réunions en tenant compte de leurs demandes, des moyens possibles et des compétences de chacun.

Le fonctionnement a été pris en l'état le 2 novembre à la suite de Madame Delcayre et conservé : il est cohérent, permet un temps convivial aux enfants et une vraie coupure avec le temps scolaire dans des locaux adaptés.

Quelques régulations ont cependant été apportées.

Deux associations interviennent en atelier « musique » et « bridge ».

Il a été demandé à l'association « bridge » de proposer une initiation plus ludique et moins axée sur les règles du jeu car la motivation des enfants s'essoufflaient : Le responsable de l'association a tenu compte des remarques et aujourd'hui, l'atelier a une bonne fréquentation.

Tous les ateliers ont une bonne fréquentation et les enfants y sont fidèles.

Les budgets municipaux ont permis l'achat de jeux, ballons et petits matériels manuels.

Les absences des assistantes sanitaires obligent le responsable à gérer les soins au lieu de se centrer sur l'organisation et la surveillance.

Enfin la transmission journalière avec les différents partenaires de l'école, directrice scolaire, équipe de la restauration et personnel d'entretien est très positive.

Les associations de parents parlent d'incidents concernant des enfants qu'on aurait obligé à goûter certains mets avec insistance. Madame Carles évoque effectivement être intervenue auprès d'animateurs pour leur rappeler qu'il n'était pas possible de forcer un enfant à goûter un plat lorsque ce dernier était au bord de la nausée.

2/ Le projet d'école

- Axe numérique :

L'école a écrit un projet pédagogique pour demander l'équipement des classes en TBI et vidéoprojecteur au plafond ; madame Rouger assure que 3 TNI seront installés à la prochaine rentrée scolaire.

M.Cohen dit que l'école est volontaire pour utiliser de nouveaux outils numériques dans les classes et demande pourquoi notre candidature n'est jamais retenue pour des expérimentations. Madame Greiner en prend note. La mise en place d'un ENT (environnement numérique de travail) dans les écoles est une demande institutionnelle forte pour faire évoluer les pratiques et améliorer la communication avec les familles. Les enseignants ont tous participé à une formation à distance sur la mise en place de l'ENT payant BENEYLU SCHOOL qui donne accès à une messagerie, un réseau social-classe, un carnet de liaison, un cahier de textes, un blog, un GPS, un moteur de recherche, une médiathèque, un calendrier et pour la directrice un site WEB-école. La mairie règlera 50€ par an par école pour le mettre à disposition au mois d'avril. Madame Greiner précise que l'ENT est un outil de valorisation du travail fait en classe : Beneylu school a été expérimenté dans 8 villes du Val de Marne.

Les difficultés d'accès à internet sont toujours récurrentes et problématiques ; la connexion n'est pas stable ce qui rend le travail en salle informatique impossible et en classe aléatoire. La société GRVision dit que c'est un problème de réseau. Les services informatiques n'arrivent à pas à régler les problèmes et ne viennent pas lorsqu'on leur demande quelque chose.

Toutes les cartouches d'encre des imprimantes des classes n'ont toujours pas été livrées en début d'année scolaire et il en manque 3 ; madame Rouger va se renseigner pour savoir ce qui s'est passé.

- **Remise des livrets en main propre**

La remise des livrets des CP s'est déroulée le 30/01/2016 ; les associations de parents sur proposition de la directrice ont organisé un temps d'accueil convivial autour d'un café et des gâteaux car avec VIGIPIRATE , il est désormais difficile de stationner devant l'école, les attroupements étant interdits aux abords de l'entrée. Cela a été très positif.

Les enseignants remettront les livrets aux élèves de ce1/ce2/cm1/cm2 en présence des parents le samedi 2 avril ; un temps convivial sera aussi organisé pour permettre les échanges entre parents.

- **Sorties scolaires**

CM2 : les trois classes de neige se sont bien passées. L'équipe d'animateurs était compétente et appréciée de tous. Parmi les élèves, il y avait beaucoup de débutants qui ont pu découvrir les sports d'hiver. La coopérative a pris en charge une sortie au musée, complétant ainsi le budget municipal.

CM1 : la sortie de fin d'année à Provins n'a pas été autorisée par la DASEN car c'est un lieu trop touristique. Cependant les 3 classes de CM1 bénéficieront d'une classe in situ : deux classes « patrimoine » auront lieu en Avril pour M.Bonetto, en Mai pour M.Cohen et la classe de M.Palacin participe en ce moment à une classe golf. Malheureusement les problèmes de car ont entraîné l'annulation de 2 séances et nous ne sommes jamais à l'abri de retard. L'école s'étonne du manque de professionnalisme des chauffeurs de cette compagnie et Madame Mansion évoque l'inquiétude des familles de voir confier les enfants à des chauffeurs incompétents.

Madame Rouger connaît ces problèmes et précise qu'il est difficile de trouver des prestataires compétents malgré les risques de pénalité.

Madame Greiner pense annuler cette classe Golf l'année prochaine et M.Bonetto précise que ce serait dommage car c'est un sport qui permet aux élèves d'améliorer leur concentration, attention, maîtrise, rigueur...

3/ La sécurité à l'école

- **Organisation des soins en l'absence des assistantes sanitaires AS :**

Du 1^{er} septembre au 18 mars, il y a eu 113 jours d'école. Sur 113 jours, nous avons travaillé 15 jours avec 2 AS, 69 jours avec une AS madame Bousselit et 29 jours sans AS.

Sans AS, ce sont les enseignants et la directrice qui gèrent les malades (en moyenne une douzaine par jour)

Avec une AS, la directrice prend le relais lorsque l'AS est en pause ou a trop d'élèves puisqu'elle doit accueillir les malades des deux écoles : les pics de soins ont lieu pendant les récréations.

Début décembre, nous avons alerté la mairie sur les difficultés rencontrées par Mme Bousset pour gérer les malades des deux écoles et demandé une remplaçante pour Mme Félix sans réponse positive du Maire. La directrice demande aux familles de lui faire remonter les problèmes soulevés par les élèves. Madame Santos Nunes nous informe que M.Lafon a désormais validé la recherche d'une remplaçante et un recrutement est en cours.

- **Bilan de la journée du 3 décembre :**

Dès que les élèves se sont manifestés avec des symptômes de démangeaisons et de plaques rouges d'irritation vers 10h30, ils ont été isolés à Passeleu. C'est à 13h35 que les 1^{er} cas se sont manifestés à Libération, dans les classes de CM. Chaque élève atteint a rejoint la cellule de crise à Passeleu avec sa fiche sanitaire. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) nous a demandé de garder les écoliers dans la cour 1h30 en attendant les 1ers résultats d'analyse (air, produits d'entretien). Vers 15h les enseignants et leurs élèves ont pu remonter dans les classes.

La directrice a prévenu les familles dont les enfants partaient à l'hôpital pour des examens puis de 15h à 16h les familles dont les enfants étaient atteints sans pour autant être partis à l'hôpital. Tous ont été remis en main propre aux familles avec des explications.

Les informations officielles ont été données par affichage ou sur le site de la ville vers 17h. Il a fallu attendre plusieurs jours pour avoir la totalité des résultats effectués par l'ARS. Madame Greiner explique que les directeurs doivent attendre les consignes de communication de leur hiérarchie dans ces cas de santé publique.

Dans tous les cas les symptômes sont partis comme ils étaient venus.

La directrice rappelle que matériellement, il n'est pas possible d'appeler toutes les familles pour les informer des problèmes rencontrés à l'école ; seules les familles concernées sont prévenues.

4/ Les nouveaux programmes

A la rentrée prochaine entreront en vigueur les nouveaux programmes articulés autour du nouveau socle commun de connaissances et de culture.

Ces programmes font évoluer les contenus, les organisations de la classe et les évaluations ; ils donnent plus de temps pour acquérir les fondamentaux et l'apprentissage de l'oral est une priorité. Un nouveau livret d'évaluation numérique sera mis en place et le redoublement exceptionnel soumis à l'avis de madame Greiner, inspectrice de circonscription.

Les directives des nouveaux programmes réaffirment la bienveillance à l'école, le droit à l'erreur, le temps d'apprendre adapté au rythme de chacun et l'évaluation positive.

A l'école maternelle, les classes ont cette année mis en œuvre de nouvelles directives et nous recevrons en septembre des élèves en CP qui auront travaillé de nouveaux contenus et vécu de nouvelles évaluations.

Les cycles d'apprentissage sont modifiés :

Cycle 1 : PS/MS/GS

Cycle 2 : CP/CE1/CE2

Cycle 3 : CM1/CM2/6^{ème}

La réforme de l'orthographe

Il n'y a rien de nouveau dans cette réforme qui était déjà en vigueur dans les programmes 2008.

L'annonce récente de l'entrée en vigueur de la nouvelle orthographe proposée par l'Académie française en 1990 a fait grand bruit. Pourtant ce n'est pas la première fois que les règles régissant l'orthographe française changent.

Les changements visent surtout à simplifier l'écriture des mots d'usage et faciliter la mémorisation des règles d'orthographe : cela ne remet pas en cause les règles fondamentales de l'orthographe française et notamment celles qui doivent être acquises à l'école élémentaire.

Lors d'un précédent conseil d'école, nous avons évoqué l'enseignement de l'orthographe qui avait donné lieu à une

réflexion par cycle dans l'école. Il apparaissait compliqué d'appliquer les nouvelles règles puisque les manuels ne le faisaient pas. Désormais, nous attendons les nouveaux manuels pour nous positionner.

5/ les travaux

Madame Rouger informe que le câblage des stores du RDC a été fait et que les stores seront installés cette année ; madame Santos Nunes précisent que des WC handicapés seront mis en place cet été. La directrice salue ces travaux demandés depuis longtemps par l'école.

6/ Prévisions des effectifs

Actuellement l'école compte 385 élèves et nous attendons 35 élèves de plus à la prochaine rentrée : les classes devraient être chargées avec une moyenne de 28 élèves par classe. La directrice a demandé une audience à la DASEN pour obtenir une ouverture de classe sans succès. Une classe sera cependant ouverte à Passeleu et les directeurs réguleront les effectifs sur les deux écoles.

Madame Greiner explique que Libération a déjà une 16^{ème} classe (UPE2A) ce qui explique son choix d'ouvrir à Passeleu. Le RASED sera maintenu sur le groupe de l'EST. Les seuils d'ouverture de classe n'existent plus en zone banale et la circonscription aura 8 fermetures à la rentrée 2016. Les 65 postes créés dans le Val de Marne cette année iront majoritairement dans les zones d'éducation prioritaire.

Nous déciderons de la structure des classes dès que nous aurons les résultats des inscriptions en CP à la mairie.

7/ Organisation des études en 2016/2017

L'APOES va être dissoute en juillet et toute la communauté éducative a reçu cette nouvelle comme un électrochoc. La municipalité va finalement reprendre l'organisation de l'étude selon son propre mode de fonctionnement notamment en ce qui concerne les tarifs, les modes de paiements, les inscriptions, les modalités d'accueil et les rémunérations des adultes en charge de l'étude.

Le système devrait sensiblement ressembler à ce que nous connaissons.

Les décisions ne sont pas encore prises quant à l'organisation précise aussi l'équipe enseignante demande que la mairie veille à préserver la qualité de ce temps important pour les 63% des élèves qui y participent : nous savons que les devoirs sont inhérents à l'apprentissage et le retour sur les connaissances et compétences acquises dans la journée sont la condition nécessaire à une bonne scolarité.

L'équipe enseignante souhaite que :

- l'étude scolaire soit toujours prise en charge par des enseignants de l'école afin de garantir le meilleur suivi des élèves
- l'étude scolaire fonctionne avec des groupes de 18 élèves en moyenne afin de permettre au professeur des écoles de faire correctement son travail d'accompagnement pédagogique, de suivi éducatif, et la mise en place d'actes d'enseignement répondant aux besoins des élèves.
- les compétences des enseignants soient reconnues pour fixer leurs rémunérations

La mairie et les parents d'élèves souhaitent que les études soient prises en charge par les enseignants.

Madame Greiner précise qu'il faudra écrire un avenant au PEDT (projet éducatif territorial) lorsque le projet d'étude municipale sera finalisé.

La directrice communique la date du prochain conseil d'école le lundi 6 juin et reçoit un don de 771 euros des associations des parents provenant des bénéficiaires de la fête de l'école ; elle remercie tous les membres du conseil pour leur écoute, participation et engagement.

La présidente, Florence Delcayre